



TITRISATION et financement de l'économie : que reste-t-il à faire ?

Dans le cadre de la CMU, la Commission européenne vient de proposer une réglementation pour relancer la titrisation. Cette titrisation est en effet un instrument indispensable pour permettre tant aux entreprises de financer leurs créances courtes et longues (sous des formes diverses allant jusqu'aux fonds de prêts à l'économie (pouvant utiliser des OT) qu'aux banques de continuer à prêter. Ainsi l'écosystème financier pourra tirer le meilleur levier du développement des marchés de capitaux en diversifiant les sources et les opportunités de financement. Si tout le monde est d'accord sur les objectifs, il reste un gap significatif sur les conditions de mise en œuvre. Ce séminaire fait le point sur les objectifs et orientations de la nouvelle régulation proposée et les contraintes rencontrées par chaque maillon de la chaîne de titrisation : de l'origination à l'investissement final pour remplir ces objectifs. La maîtrise des risques étant une condition structurelle, la question sera aussi de voir comment chaque maillon assurera sa responsabilité sans en alourdir le coût c'est-à-dire sans dupliquer ce qui doit être fait par le maillon précédent.

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT

Séminaire

DATE

15 décembre 2015

LIEU

**GIDE LOYRETTE
NOUEL**

Auditorium Marceau, 22,
cours Albert Ier 75008 Paris

PARTICIPATION

450 €

Prise en charge dans le cadre
de la formation continue

INSCRIPTION

www.eifr.eu

CONTACT

contact@eifr.eu

L'EIFR est un organisme de
formation agréé sous le
numéro 11 75 45062 75.

OBJECTIFS

- analyse des avantages et inconvénients cadres réglementaires pour les établissements financiers qui en émettent et les souscripteurs potentiels
- intérêt dans les bilans des banques pour augmenter les capacités de financement
- identifier les initiatives en cours pour faciliter le développement de ses produits
- intérêt de ces produits du point de vue de l'investisseur institutionnel

PUBLIC VISÉ

- Banques : directions générales, financières et des risques
- Assureurs & investisseurs institutionnels
- Intermédiaires financiers : BFI, sociétés de gestion, Consultants
- Analystes crédit
- Agences de notation
- Avocats
- Pouvoirs publics et régulateurs



PROGRAMME

8h15 *Accueil Café*

8h30 **Introduction**

Edouard de LENCQUESAING
Délégué général, EIFR

8h45 **1. CMU et titrisation**
Point sur nouveau règlement dans le cadre CMU

Cédric Jacquat
Commission Européenne

9h05 **2. Risques prudentiels**

Fabrice Macé ACPR

9h20 **3. Risques financiers**

Patrick Simion AMF

9h40 **4. Les besoins**

- Entreprises

- Le cas des ABCP

- Les banques

- Les investisseurs

Olivier Guélaud Pernod-Ricard et **Véronique Nassour** AFTE

Jérôme Mazière et Richard Sinclair Crédit Agricole CIB

Raphaël Thiolon Natixis

Emmanuelle Nasse Bridier
AXA

11h00 *Pause*

11h15 **5. Société de gestion et Structuration**
Pourquoi un nouveau modèle « invest to lend » ?

Thibault de Saint Priest
Acofi

11h40 **6. Un cadre juridique adapté aux besoins du financement de l'économie ?**

Gilles Saint Marc Gide

12h10 **7. Une chaine de contrôles**

Nicolas Noblanc
Eurotitrisation

12h40 **8. La notation, un facteur de transparence**

Florent Stiel Standard & Poor's

13h00 **Conclusion**

Edouard de LENCQUESAING, Délégué général, EIFR